

# FOCUS

## CE Lignes AF

|             | Secrétaire               |             | Secrétaire Adjoint      |             |
|-------------|--------------------------|-------------|-------------------------|-------------|
| 1997 / 1999 | Patrick DUBORD           | SNPL        | <b>Francis GROSJEAN</b> | <b>UNAC</b> |
| 1999 / 2001 | Patrick DUBORD           | SNPL        | <b>Patricia KALFON</b>  | <b>UNAC</b> |
| 2001 / 2003 | <b>Patricia KALFON</b>   | <b>UNAC</b> | Patrick DUBORD          | SNPL        |
| 2003 / 2005 | <b>Jean SAUMONT</b>      | <b>UNAC</b> | Jean-Yves QUINQUENEL    | SNPL        |
| 2005 / 2007 | Patrick DUBORD           | SNPL        | <b>Patricia KALFON</b>  | <b>UNAC</b> |
| 2007 / 2011 | <b>Christophe DROPSY</b> | <b>UNAC</b> | Jean-Yves QUINQUENEL    | SNPL        |

### 1997 / 1999

Deux ans après notre implantation au sein de la compagnie, **Francis GROSJEAN** est élu Secrétaire Adjoint du CE. Avec le SNPL, nous décidons de faire pratiquer un audit du CE jusqu'alors géré par le SNPNC.

Il apparaît que la Compagnie verse directement les subventions de notre comité d'établissement au comité central d'entreprise (CCE) géré alors par FO. Le CCE ne nous reversant ensuite qu'une part de ces subventions.

Comme on pouvait le craindre, alors que nous générons les subventions les plus importantes, puisque nous avons la masse salariale la plus élevée, notre CE est celui qui perçoit le montant le plus faible de subventions par agent.

### 1999 / 2001

Toujours avec le SNPL, **Patricia KALFON** entame des négociations avec le CCE pour qu'une part plus importante de subventions nous soit restituée.

Dans le même temps, nous commençons à recenser les améliorations possibles des offres qui pourraient être proposées aux agents. Si les idées ne manquent pas, tant notre catalogue de prestations est pauvre, nos possibilités sont pour le moins restreintes.

En cours de mandat nous réussissons à obtenir un peu plus de moyens de la part du CCE, mais on est loin d'atteindre le montant de subventions qui devrait nous revenir.

## 2001 / 2003

Devant la mauvaise volonté affichée par le CCE de nous rétrocéder un montant de subvention permettant un bon fonctionnement, nous décidons d'entamer une procédure judiciaire pour que la Compagnie respecte la loi et qu'elle verse directement à notre Comité d'Établissement (CE des navigants) les subventions qui lui reviennent.

**Patricia KALFON** alors Secrétaire du CE assigne le Président d'AF, Jean-Cyril SPINETTA, au Tribunal. Débute alors un procès dont l'issue permettra ou non un développement des activités du CE au profit des PN.

## 2003 / 2005

**Jean SAUMONT** reprend le dossier juridique du versement des subventions qui n'a toujours pas abouti. Finalement, Air France finira par verser directement ses subventions au CE lignes. Avec ce rétablissement d'un versement correct des subventions, nous avons pu mettre en place des activités que nous souhaitions développer depuis plusieurs années.

Mais la volonté de l'**UNAC** et du SNPL est de conserver une solidarité de moyens entre les PN et les autres agents de la Compagnie. Le bureau du CE propose donc de diviser la totalité des sommes versées par Air France au niveau de l'ensemble de la Compagnie, par le nombre d'agents total de la Compagnie (pour déterminer un montant équivalent de subventions pour chacun des salariés) et de reverser au CCE la part excédent ce montant moyen par agent.

À partir de cette période, le Bureau du CE Lignes commence à mettre en place une politique d'activités tournées vers le monde PN. Dès lors, sont mis en place, les chèques vacances, des bons de rentrées scolaires, des bons cadeaux en fin d'année en fonction des résultats financiers.

## 2005 / 2007

Notre CE décide de mettre en place les « vacances jeunes » sur une plateforme accessible par Internet. De cette façon plus besoin de se déplacer à Roissy et les PN ont une réponse immédiate à leur demande.

Devant le succès de cette initiative et la gestion assez opaque du CCE des vacances familiales des salariés attachés au CE Lignes, il est décidé d'organiser les vacances familiales sur un modèle identique à celui des vacances jeunes. C'est ainsi qu'un accord est signé avec un voyageur permettant aux PN de partir avec n'importe quel prestataire en ayant une réponse immédiate.

2007 / 2011

**Christophe DROPSY** est le nouveau secrétaire du CE et pourra donc continuer la mise en place de projets ambitieux imaginés en 2006. Tout d'abord finir le développement du site de vacances familiales, mais également prospecter d'autres voies.

C'est ainsi que depuis 2007 les CESU sont disponibles directement par Internet, les coûts d'ACADOMIA sont réduits spécifiquement pour le CE Lignes, le coupon sport a été mis en place, les spectacles de Noël sont diversifiés, ouverts à tous les agents et non plus seulement aux familles, dernièrement les cours de langue sont accessibles en Institut mais également par téléphone.

Enfin, **Patricia KALFON** voit aboutir un projet sur lequel elle travaille depuis plus d'un an « Bulles d'air ». Ce projet ayant pour objet d'aider les personnes qui traversent une période de stress ou de souffrance psychologique.

L'opération « spectacles subventionnés à 50 % », mise en place tous les mois de décembre depuis 2006 est instaurée sur l'ensemble de l'année 2010.

Demain ???

**En 2011**, vous serez appelés à voter pour renouveler les instances Comité d'établissement et Délégués du Personnel. Les candidats qui seront présentés par l'**UNAC** au CE s'appliqueront à prolonger et enrichir l'action des précédents élus de l'**UNAC**, toujours pour le plus grand bénéfice de l'ensemble des PN.

Tous les salariés d'AF ont pu constater, de leurs propres yeux, la différence fondamentale qui existe entre un CE géré par des PN, le CE Lignes, et un CCE géré par certaines confédérations syndicales, dont la gestion est... moins « exemplaires » (CFDT, CGT, FO).

**Ce sont bien vos délégués de l'UNAC qui, avec les pilotes, sont à l'origine de la philosophie et du fonctionnement du CE Lignes (CE navigants), qui est un des plus dynamiques de la Compagnie, d'une part, mais aussi de France.**

**Il ne faudra pas se tromper d'objectif en 2011 ! Pour nous, la gestion devra rester exemplaire, une gestion par des PN, pour des PN !**